

# Réponse aux appels à projet recherche

---

RITTMO agroenvironnement propose en exclusivité à ses adhérents un service payant de réponse aux appels à projet recherche lancés par les administrations (ADEME, ANR, FUI, Union Européenne...)

La tarification de ce service dépendra du nombre et de la nature des appels à projets auxquels vous souhaitez répondre et des délais de réponse imposés.

Le service proposé prévoit :

- La **traduction du sujet** qui vous intéresse en problématique scientifique permettant de répondre à un appel à projet recherche, tout en garantissant la confidentialité sur votre stratégie.
- **L'identification des appels à projet** correspondant au sujet du projet que vous souhaitez développer
- **L'identification des partenaires** nécessaires à la réalisation du projet. En effet, selon les appels, certains types de partenaires sont nécessaires selon :
  - o leur compétence sur la chaîne du transfert des connaissances (recherche, diffusion d'information, mise en marché...)
  - o leur domaine de compétence scientifique
  - o leur localisation géographique (régionale si le financeur est une collectivité, ou internationale si le financeur est l'Europe)
- La **rédaction** de la partie technique et scientifique du projet, en faisant appel à votre relecture, voire vos ajouts selon l'implication que vous souhaitez avoir dans le projet par la suite
- La **coordination de l'estimation du budget** selon les règles de financement de l'appel à projet
- La soumission du projet auprès du ou des financeur(s)

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, cocher la case « réponse aux appels à projet recherche » du bulletin de demande d'adhésion. Le chercheur le plus compétent sur le sujet **prendra contact avec vous personnellement** pour définir de façon précise votre demande à ce sujet et vous adressera une proposition de contrat reprenant nos engagements de service et de confidentialité ainsi que le tarif de la prestation.